



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lettres et sciences humaines

Question écrite n° 118819

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nécessaire maintien des filières universitaires de psychologie clinique et psychopathologie du sportif. Aujourd'hui en effet, ces filières paraissent menacées par la création de modules de coaching dans les filières sportives générales. Cette situation semble particulièrement inquiétante quand on connaît la différence entre ces deux types d'enseignement et ces deux types de prise en charge. Le monde de l'entreprise en a déjà fait les frais, les psychologues du travail ayant été bien vite réhabilités après les dérives connues à la suite de l'introduction du coaching. Il lui demande donc de lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118819

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1693